

Règlement - Coaching ADULTES & ENFANTS

(Activités associatives – cotisation annuelle)



1. CADRE GÉNÉRAL

Les coachings Adultes et Enfants proposés par **BB Art Academy** s'inscrivent dans le cadre des activités de l'association à but non lucratif.

La participation aux coachings implique l'adhésion à l'association et le paiement d'une cotisation annuelle.

2. ADHÉSION & COTISATION

- L'adhésion est obligatoire pour accéder aux coachings Adultes & Enfants.
 - La cotisation annuelle donne accès aux activités définies pour la période en cours.
 - La cotisation est personnelle, non transférable et valable pour l'année associative en cours.
-

3. MODALITÉS DES COACHINGS

- Les coachings peuvent être individuels ou collectifs.
 - Les contenus pédagogiques sont adaptés à l'âge, au niveau et aux objectifs des participants.
 - Les horaires et lieux sont communiqués à l'avance par l'association.
-

4. ENFANTS & MINEURS

- L'inscription d'un mineur doit être effectuée par un représentant légal.
 - Le représentant légal accepte le règlement et autorise la participation de l'enfant aux activités.
 - BB Art Academy ne se substitue pas à la responsabilité parentale en dehors des heures de coaching.
-

5. ANNULATION & ABSENCES

- Toute absence doit être signalée à l'avance.
 - Les séances manquées ne sont ni remboursées ni remplacées, sauf cas exceptionnel accepté par l'association.
-

6. COMPORTEMENT & RESPECT

- Tout comportement irrespectueux, violent ou contraire aux valeurs de l'association peut entraîner une exclusion sans remboursement.
 - Le respect des coachs, des autres participants et du matériel est obligatoire.
-

7. RESPONSABILITÉ

- BB Art Academy décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol d'objets personnels.
 - Les participants sont responsables de leur propre assurance accident.
-

8. ACCEPTATION DU RÈGLEMENT

L'inscription aux coachings vaut acceptation pleine et entière du présent règlement.